

MALCHANCE DEFINITION

cnrtl.fr/definition/malchance

Ensemble de circonstances défavorables dues au hasard et qui portent tort à quelqu'un. *Avoir la malchance; être poursuivi par la malchance; victime de malchance; jouer de malchance. Sa malchance à la roulette a beau l'obliger à rembourser peu après la plus grande partie de cette somme, (...) c'est grâce à cette aide financière exorbitante qu'il parvient à usurper la place qu'on sait* (BRETON, *Manif. Surréal.*, 2^eManif., 1930, p. 125). *Il a la peur du bonheur, il a le goût de la malchance, comme un héros de roman russe* (BRASILLACH, *Corneille*, 1938, p. 446):

1. Comme je les ai compris, ceux qui, faibles, harcelés par la **malchance**, ayant perdu les êtres aimés, réveillés du rêve d'une récompense tardive, de l'illusion d'une autre existence (...) et désabusés des mirages du bonheur, en ont assez et veulent finir ce drame sans trêve ou cette honteuse comédie. MAUPASS., *Contes et nouv.*, t. 2, *Endorm.*, 1889, p. 1170.

– *En partic. Manifestation particulière de cet état qui conduit à l'échec. Une série de malchances; par malchance; pour comble de malchance. Les dieux ont voulu, pour le fonctionnement de leur machine infernale, que toutes les malchances surgissent sous le déguisement de la chance* (COCTEAU, *Machine infern.*, 1934, IV, p. 123). *Louise s'était fait choper à Lyon, une malchance... Prise dans une rafle ordinaire, elle avait été identifiée, une rare déveine* (TRIOLET, *Prem. accroc*, 1945, p. 244):

2. *Martine avait fait un inventaire exact des ressources de la maison, et c'était désastreux. Seule, la provision de pommes de terre promettait d'être sérieuse. Par une malchance*, la jarre d'huile tirait à sa fin, de même que le dernier tonneau de vin s'épuisait. ZOLA, *D'Pascal*, 1893, p. 228.

Prononc. et Orth.: [malʃɑ̃:s]. Att. ds Ac. 1935. *Lar.* 20^emalchance ou malechance; DG malchance v. malechance considéré comme un néol. Selon ROB. et *Lar. Lang. fr.* malechance est vx. ROLLAND, *J.-Chr.*, *Antoinette*, 1908, p. 892 malechance. **Étymol. et Hist.** Ca 1250 «mauvaise chance» male chaance (*Joufroi*, éd. P. B. Fay et J. L. Grigsby, 514) – fin XIII^es. mal[e]kēanche (*Sone de Nansai*, 18047 ds T.-L., s.v. chēance), à nouv. au XIX^es. 1867 (LITTRE); cf. 1871, juill. (ZOLA, *Fortune Rougon*, p. 58). Comp. de male, fém. de mal^{1*} et de chance*. **Fréq. abs. littér.:** 195.